

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

05

INFRASTRUCTURE

03

EDUCATION

01

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

09

RURAL

01

TELECOMMUNICATION

02

ENERGIE

04

N° 2912

11 Octobre 2023

11 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N° 01 A/S 054/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA. LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	006/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS CAMTEL 2024.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	ADDITIF N°5 A/S 019/AONO/HGD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°5 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-11-2023

5	Reference	014/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	RAPPORTANT LA DECISION N°060/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA DU 17 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46VDC, FRÉON R134A/R22/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ARNO SA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 027/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire Titre/objet DECISION N°027/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN AUTOCLAVE HORIZONTAL DE 500 LITRES DOUBLE OUVERTURE À L'UNITÉ DE STÉRILISATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference ADDITIF N°07 A/S 06/AONO/CAE1ER/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N° 07 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER À L'APPEL D'OFFRE CI-APRÈS, N° 06/AONO/CAE1ER/CABM/ SM /CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 019/D/HGD/DG/DT/SMP/2023 Lire Titre/objet DECISION N°019/D/HGD/DG/DT/SMP/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°022/MP/HGD/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES POCHE A SANG À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference 014/AONO/C-MENGANG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MENGANG/CIPM/2023 DU 11/10/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A LA CITE MUNICIPALE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FEICOM, COMMUNE DE MENGANG/ EXERCICE Nature de prestation Travaux Date de cloture 10-11-2023
----------	--

10	Reference 062/D13-309/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 062/D13-309/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES ABRIS DE ONZE (11) CENTRALES A OXYGENES FINANCEES PAR LA BDEAC.FINANCEMENT : FOND DE CONTRE PARTI DE L'ETAT POUR LA RIPOSTE À LA COVID 2019IMPULATION : 57 40 045 02 340020 524412 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 18-10-2023
-----------	--

11	Reference 06/C/CA/YDE4/SG/STAMP Lire Titre/objet N/A Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [07/C/CA/YDE4/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet N/A

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

13

Reference [05/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

14

Reference [07/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

15

Reference [020/D/HGD/DG/DT/SMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°020/D/HGD/DG/DT/SMP/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°018/MP/HGD/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRELEVEMENT À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [003/AMI/PAD/DG/2022 DU 05/10/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET OUVERT À L'INTERNATIONAL N°003/AMI/PAD/DG/2022 DU 05/10/2023 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉVALUATION ET LA MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-11-2023

17

Reference [018/D/HGD/DG/DT/SMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°018/D/HGD/DG/DT/SMP/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°018/LC/HGD/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DES GANTS DE SOINS À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	009/AONO- PU/RC/MINEPAT/SG/DDHS/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE ESSOS (MADISON) - ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN).
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	08-07-2023

19	Reference	005/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 21/08/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAKAI – POUTH KO'O – MAKEK ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NDONGBONG ; DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	11-10-2023

20	Reference	023/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU 10/10/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 023/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU 10 OCTOBRE 2023 RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE ANNUELLE « TOUS RISQUES » POUR LES VEHICULES DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-11-2023

21	Reference	075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N °075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS SOUS L'IMPUTATION : 221 110. TÂCHE : 133 147 (164)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-11-2023

22	Reference	015 /AONO/C-MENGANG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 015 /AONO/C-MENGANG/CIPM/2023 DU 11/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA VOIE D'ACCES ET D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS ET DE PARKING A LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE MENGANG
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	10-11-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 026/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°026/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES PIECES D'USURE DESTINEES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 05/C/CA/YDE4/SG/STAMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 013/2023/HYDRO-MEKIN/DG/CMA Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°013/2023/HYDRO-MEKIN/DG/CMA RELATIF AU REPORT DE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT DES OFFRES Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference N°010/2023 Lire Titre/objet AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°010/2023 CRÉDIT IDA N°70480-CMPAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE BP : 5838 YAOUNDÉ, COURRIEL : PROJETFILETSSOCIAUX.AIE@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER TSINGA, DERRIÈRE LE PALAIS DES CONGRÈS, FACE POLYCLINIQUE DU PALAIS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference 000011/C/PADI-Dja/DISE/AMO/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°000011/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 04763-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 DU 25 SEPTEMBRE 2023 , POUR LA REFECTION ET MISE EN FONCTIONNEMENT D'UNE ECLOSERIE DE PRODUCTION DE 20 000 ALEVINS ET D'AMENAGEMENT DE (06) ETANGS PISCICOLES DANS LE SITE PILOTE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA). FINANCEMENT : BIP/MINEPAT-CHAPITRE 22, EXERCICES 2023 ET 2024, IMPUTATION : 22 195 05 110000 523311. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference 000010/C/PADI-Dja/DISE/AMO/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°000010/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CE2/HA DU 08 SEPTEMBRE 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET), POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES) EN VUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADJI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, IMPUTATION : 94 195 05 110000 361313.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

29	<p>Reference 06/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

30	<p>Reference 026/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°026/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES PIÉCES D'USURE DESTINÉES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

31	<p>Reference n/a Lire</p> <p>Titre/objet AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANT) RECRUTEMENT D'UN ENVIRONNEMENTALISTE SECTEUR : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN PRÊT FAD N°2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 30-10-2023</p>
-----------	--

32	<p>Reference 002 Lire</p> <p>Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF BLOC B A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA. LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

● **Critères administratifs**

- Absence de l'offre financière témoin a l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défailante publiée par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans.

● **Critères techniques**

- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100 ;

b. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires OUI / NON ;
- Accès à une ligne de crédit OUI / NON ;
- Disponibilité du matériel et des équipements OUI / NON ;
- Références du soumissionnaire OUI / NON ;
- Preuves d'acceptation des conditions du Marché OUI / NON ;
- L'expérience du personnel d'encadrement

NB : Le soumissionnaire devra respecter tous les critères.

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères éliminatoires :</p> <p>Critères administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence de l'offre financière témoin a l'ouverture des plis ; ● Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ; ● Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Présence sur la liste des entreprises défailtante publiée par le MINMAP ; ● Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans. <p>Critères techniques</p> <p>Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;</p> <p>Critères essentiels :</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chiffre d'affaires OUI / NON ; ● Accès à une ligne de crédit OUI / NON ; ● Disponibilité du matériel et des équipements OUI / NON ; ● Références du soumissionnaire OUI / NON ; ● Preuves d'acceptation des conditions du Marché OUI / NON ; ● L'expérience du personnel d'encadrement <p>NB : Le soumissionnaire devra respecter tous les critères.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Au niveau de l'Avis d'Appel D'Offres</p> <p>Le reste sans changement. /</p>

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°2023/014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET
AGENDAS CAMTEL 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n° 2018/786 du 14 décembre 2018 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret n°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du conseil d'administration de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la résolution n° 008/CAD du 02 mars 2018 autorisant le Président du Conseil d'Administration à mettre en place le Comité de Contrôle des Marchés Publics au sein du Conseil d'Administration de CAMTEL ;

Vu la résolution n°015/CAMTEL/CA/2021 du 06 avril 2021 portant adoption du Manuel des procédures applicables aux marchés de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2023/014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 17/08/2023 la fourniture des calendriers et agendas CAMTEL 2024 ;

Vu le Procès-verbal de la séance d'ouverture des plis du projet visé du 14/09/2023, notamment les feuillets 00023175-00023176/2023 CPM du registre infalsifiable acquis auprès de l'ARMP ;

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres Ouvert N°2023/014/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 17/08/2023 pour la fourniture des calendriers et agendas CAMTEL 2024 est déclaré infructueux du fait de la non-conformité des offres reçues au Dossier d'Appel d'offres y afférent.

Article 2 : L'entreprise ayant participé à ladite consultation est invitée à venir retirer ses offres, sous quinzaine, dès publication de la présente décision au Journal des Marchés. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°5 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT
(VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 09 octobre 2023 à 12 H 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence</p> <p style="text-align: center;">N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).</p> <p style="text-align: center;">A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 13 octobre 2023 à 12 H 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence</p> <p style="text-align: center;">N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).</p> <p style="text-align: center;">A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 09 octobre 2023 à 13 H 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 13 octobre 2023 à 13 H 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 9 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des hommes et des biens dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public dans certaines artères de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **35 000 000 (Trente-cinq Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt **N°011/ASMI/CUDISG/DGT/SDCIU/2023** du 12 Avril 2023.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2023 et suivants, sur la ligne l'imputation budgétaire n° **221110: installer et entretenir l'éclairage public ; Tâche n°230 59 (164).**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5ème étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax (237) 233 426 950 ;E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (50 000) FCFA**, au compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies + une copie numérique marquée comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction des Marchés Publics sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **08/11/2023** à **Douze (12) heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N °078/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Sept cent mille (700 000) franc CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant Cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

, Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances .

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **08/11/2023** à **13h00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics n°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Absence ou non- d'une pièce du dossier administratif 48heures après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique,
- Note technique inférieure 70/100,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années,
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **20 points**
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence **20 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**
- Moyens logistiques **10 points**

15. Attribution

Le BET sera sélectionné selon la méthode qualité -coût.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 333 42 15 09, plus précisément { la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité sise à la base Voirie Municipale de Bonanjo ou la Division des Marchés Publics sise au 279, rue Victoria { l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Dénonciation de Cas de Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage Délégué et Président des Commissions de Passation des Marchés ou la Cellule Anti-corruption de la CUD aux numéros : 695 29 81 15 / 679 88 80 26

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :
L'enveloppe A contenant les Pièces

- administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;

Enveloppe D contenant l'offre financière témoins

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B, C et D), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

RAPPORTANT LA DECISION N°060/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA DU 17 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS SOLAIRES DE TYPE SPLIT SYSTEM 24000 BTU, AUTO-START, 46VDC, FRÉON R134A/R22/R410, DANS LES SITES TECHNIQUES SOLARISÉS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ARNO SA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique:

La décision N°**060**/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du **17 Août 2023** portant attribution du marché relatif à la fourniture et l'installation des climatiseurs solaires de type split system 24000 BTU, auto-start, 46VDC, fréon R134A/R22/R410, dans les sites techniques solarisés au profit de la société ARNO SA, **BP. BP. 664-Douala, 1008 Avenue de la base Navale, Zone Portuaire, Tél : + 237 233 502 100/ 233 502 132**, pour un montant TTC de **deux cent quarante-sept millions neuf cent soixante-sept mille deux cent quarante-deux (247 967 242) francs CFA** et une durée d'exécution de **six (06) mois** est rapportée dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°027/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°028/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN AUTOCLAVE HORIZONTAL DE 500 LITRES DOUBLE OUVERTURE À L'UNITÉ DE STÉRILISATION À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°028/AONO/HGD/CIPM/2023 du 08 septembre 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 09 octobre 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	METROCALIB SARL BP : 6471 Yaoundé	60 000 000	Deux (02) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE D'EDÉA I

ADDITIF N° 07 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES ENTREPRISES DÉSIREUSES DE SOUMISSIONNER À L'APPEL D'OFFRE CI-APRÈS, N° 06/AONO/CAE1ER/CABM/ SM /CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1ER DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAE1ER/CABM/ SM /CIPM/2023 DU 06/09/2023
POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1er DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **05/10/2023 à 11 heures précises.**

Lire plutot

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAE1ER/CABM/ SM /CIPM/2023 DU 06/09/2023
POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE EDEA 1er DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **06/10/2023 à 11 heures précises.**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif) le **05/10/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif) **le 06/10/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

3 Critères d'évaluation**Au lieu de ...**

En plus de la vérification de la régularité administrative des Dossiers administratifs, il sera procédé à l'évaluation des offres techniques et financières.

La vérification de la régularité administrative consiste à s'assurer que les pièces administratives sont complètes, authentiques et valides sous peine d'élimination du soumissionnaire concerné.

Pour l'évaluation technique, une grille a été prévue à cet effet et fait l'objet de la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Critères éliminatoires**Les critères éliminatoires se présentent comme suit :**

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48heures de l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre technique ne remplissant pas l'une des conditions portant sur:
- Les caractéristiques mécaniques du moteur :puissance maximale : 146 kw à 2 200 tours par minute , couple maximal = 710 Nm à 1500 tours par minute, Capacité du reservoir à carburant supérieure ou égale à 170 L
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture.
- La non préalable validation de l'engins (niveleuse) par le MATGENIE.

Critères essentiels

- Les autres caractéristiques mécaniques ;
- Les caractéristiques dimensionnelles et pondérales ,
- Les références du soumissionnaire .
- Le personnel ;
- La disponibilité des pièces de rechange.

3 Critères d'évaluation**Lire plutot**

En plus de la vérification de la régularité administrative des Dossiers administratifs, il sera procédé à l'évaluation des offres techniques et financières.

La vérification de la régularité administrative consiste à s'assurer que les pièces administratives sont complètes, authentiques et valides sous peine d'élimination du soumissionnaire concerné.

Pour l'évaluation technique, une grille a été prévue à cet effet et fait l'objet de la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Critères éliminatoires**Les critères éliminatoires se présentent comme suit :**

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48heures de l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre technique ne remplissant pas l'une des conditions portant sur: type 140H
- Les caractéristiques mécaniques du moteur : puissance maximale : 123 kw à 2 000 tours par minute, couple maximal = 710 Nm à 1500 tours par minute, Capacité du réservoir à carburant supérieure ou égal à 170 L
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture.
- La non préalable validation de l'engin (niveleuse) par le MATGENIE.

Critères essentiels

- Les autres caractéristiques mécaniques ;
- Les caractéristiques dimensionnelles et pondérales,
- Les références du soumissionnaire.
- Le personnel ;
- La disponibilité des pièces de rechange.

EDEA le 4 Octobre 2023

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°019/D/HGD/DG/DT/SMP/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°022/MP/HGD/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES POCHEs A SANG À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion de Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Considérant L'incapacité du Cocontractant à exécuter dans les délais et règles de l'art, les prestations objets du Marché de référence et d'objet.

Considérant La mise en demeure du 19 Avril 2023 notifiée au Cocontractant le 19 Avril 2023.

Considérant Le Procès-verbal du 12 septembre 2023 établi en présence des différentes parties prenantes, constatant la carence du cocontractant et notifié à ce dernier le 21 septembre 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}.- La lettre commande N°022/MP/HGD/CIPM/2022 du 01 juillet 2022 pour la fourniture des poches à sang à l'Hôpital Général de Douala est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée aux torts, frais et risques de l'entreprise VEROCARE LTD._

Article 2.-La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 5 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MENGANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MENGANG/CIPM/2023 DU 11/10/023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A LA CITE MUNICIPALE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FEICOM, COMMUNE DE MENGANG/ EXERCICE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune DE MENGANG, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement, un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux **Construction d'un mini-réseau d'approvisionnement en eau potable à la Cité municipale de MENGANG**, dans l'arrondissement de MENGANG, département du NYONG et MFOUMOU.

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux construction d'un mini-réseau d'approvisionnement en eau potable à la Cité municipale de MENGANG

2. Consistance des prestations

Travaux préparatoires ;
Travaux de captage ;
Fourniture du raccordement d'exhaure ;
Mise en place d'un système de pompage ;
Construction d'un réservoir d'eau de 20m3 de capacité avec 9 m de hauteur sous radier et local technique ;
Électricité dans les locaux techniques du château ;
Fourniture et pose des canalisations de distribution ;
Fourniture et pose d'un système photovoltaïque ;
Construction des bornes fontaines et branchements particuliers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **quarante-quat5e millions cinq cent mille (44 500 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financière requises. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *FEICOM, COMMUNE DE MENGANG*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune DE MENGANG dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune DE MENGANG dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal DE MENGANG** d'un montant non remboursables de **100 000F (cent mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune DE MENGANG **au plus tard le 10/11/2023 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Pour chaque lot, le soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 335 000 (un million trois cent trente-cinq mille) francs CFA**

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 10 /11/2023 à partir de 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la Commune DE MENGANG siégeant dans la salle de réunions de la Mairie DE MENGANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- ü Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ü Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 25/30 éléments positifs (oui) ;
- ü Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h;
- ü Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de technicien supérieur dans le domaine du génie hydraulique, génie rural autre diplôme équivalent de niveau BAC + 2 dans le domaine.
- ü Capacité financière inférieure à 20 000 000 (vingt millions) FCFA
- ü Non justification de l'exécution d'un projet similaire pour un montant d'au moins 50 000 000 (cinquante millions) FCFA
- ü Absence d'une aiguille vibrante, résistivité, kit d'analyse d'eau et pompe à boue

2- Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 07 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E – Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

NB : un soumissionnaire peut attribuaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune DE MENGANG, au numéro :

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. conac :1517

MENGANG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
062/D13-309/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES ABRIS DE ONZE (11)
CENTRALES A OXYGENES FINANCEES PAR LA BDEAC.FINANCEMENT : FOND DE CONTRE PARTI DE
L'ETAT POUR LA RIPOSTE À LA COVID 2019IMPUTATION : 57 40 045 02 340020 524412**

FINANCEMENT

CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTRE CONTRE LE COVID ET
SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)

IMPUTATION

57 40 045 02 340020 524412

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres en urgence pour **la construction des abris de onze (11) centrales à oxygènes financées par la BDEAC.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Dossier d'Appel d'Offres consistent en la construction des abris de onze (11) centrales à oxygène financées par la BDEAC dans les formations sanitaires suivantes :

Les travaux à exécuter comprennent :

- FOUILLES;
- FONDATION-SOUBASSEMENT ;
- BETON ARME EN ELEVATION ;
- MACONNERIE
- ENDUITS-CHAPES-DIVERS;
- PLAFONDS
- REVETEMENT SCELLES;
- CHARPENTE - COUVERTURE;
- MENUISERIE BOIS ;
- MENUISERIE METALLIQUE;
- PEINTURE – VITRERIE
- ELECTRICITE
- FLUIDES

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de quatre cent soixante-dix millions (467 487 585) de francs CFA.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel
Lot 1	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Central de Yaoundé	37 472 803
Lot 2	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène du Centre Hospitalier de référence de Bafoussam	49 162 426
Lot 3	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Bamenda	45 398 562
Lot 4	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Bertoua	44 471 990

Lot 5	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Buea	41 270 407
Lot 6	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Maroua	37 472 803
Lot 7	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Ngaoundéré	46 173 091
Lot 8	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional d'Ebolowa ;	44 904 867
Lot 9	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Général de Yaoundé ;	53 777 532
Lot 10	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital JAMOT de Yaoundé.	18 079 915
Lot 11	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Garoua.	46 476 964
TOTAL		467 487 585

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comprend onze (11) lots tels que défini ci-dessous :

- **Lot N°1** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Central de Yaoundé ;
- **Lot N°2** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène du Centre Hospitalier de référence de Bafoussam ;
- **Lot N°3** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Bamenda ;
- **Lot N°4** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Bertoua ;
- **Lot N°5** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Buea ;
- **Lot N°6** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Maroua ;
- **Lot N°7** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Ngaoundéré ;
- **Lot N°8** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional d'Ebolowa ;
- **Lot N°9** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
- **Lot N°10** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital JAMOT de Yaoundé.
- **Lot N°11** : Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Garoua.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées sur fond de contre parti pour la riposte à la COVID 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 11 21).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service des Marchés Publics du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 11 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **cent mille (100 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE au plus tard le **18/10/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°062/D13-309/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DES ABRIS DE ONZE (11) CENTRALES A OXYGENES FINANCEES PAR LA BDEAC.
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois** pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est indiqué selon les lots en Francs CFA. .

N° Lot	Désignation	Montant caution
Lot 1	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Central de Yaoundé	750 000
Lot 2	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène du Centre Hospitalier de référence de Bafoussam	984 000
Lot 3	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Bamenda	908 000
Lot 4	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Bertoua	890 000
Lot 5	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Buea	826 000
Lot 6	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Maroua	750 000
Lot 7	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Ngaoundéré	750 000
Lot 8	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional d'Ebolowa ;	900 000
Lot 9	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Général de Yaoundé ;	1 075 000
Lot 10	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital JAMOT de Yaoundé.	362 000
Lot 11	Construction d'un abri pour la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital Régional de Garoua.	930 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **18/10/2023 à 14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans **la salle de réunion de ladite Commission** sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai règlementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- d) Non satisfaction d'au moins 75% des Critères essentiels ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Attestation de surface financière (Annexe 9.5) ou capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre à hauteur de 50% au moins du montant prévisionnel du lot sollicité choisis.
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Personnel technique de l'entreprise ;
- d) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- e) Matériel de chantier à mobiliser ;
- f) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
- g) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75%** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

Une entreprise peut soumissionner pour tous les onze (11) lots et ne peut être attributaire que d'au plus cinq (05) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Secrétariat de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique** sis au second étage de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis; Tél/Fax : 222 23 44 17.

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE IV

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Établissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence /N°001/AONO/CA/YDEIV/CIPM du 17 Juillet 2023, relative aux travaux d'aménagement du tronçon de route montée Zoé photo jeunesse Nkolndongo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV que, ledit Marché a été attribué à **l'ETS COGETRAP, BP : 10104 Yaoundé**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quatre-vingt-dix-huit millions trois cent trente-deux mille cinq cent cinquante huit (98 332 558) Francs CFA**, pour un délai de livraison de 30 Jours.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.
Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous

YAOUNDE le 5 Octobre 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE YAOUNDE IV

N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Établissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence /N°005/AONO/CA/YDEIV/CIPM du 31 Juillet 2023, relative aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau au quartier Toutouli dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV que, ledit Marché a été attribué à **AZIZ Solutions Sarl, BP : -Yaoundé**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt cinq millions (25 000 000) Francs CFA**, pour un délai de livraison de 30 Jours.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE YAOUNDE IV

PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

Vu :

- La constitution ;
- La loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun ;
- La Loi n°2022/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre ;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°001/AONO/PU/CA/YDEIV/CIPM du 17 juillet 2023, relatif aux travaux d'aménagement du tronçon de route montée zoé photo jeunesse Nkolndongo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **22/09/2023**

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **COGETRAP, BP : 10104 Yaoundé**, est retenu la réalisation des travaux d'aménagement du tronçon de route montée zoé photo jeunesse Nkolndongo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV et un délai d'exécution de (3) mois;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE YAOUNDE IV

PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

Vu :

- La constitution ;
- La loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun ;
- La Loi n°2022/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre ;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005/AONO/PU/CA/YDEIV/CIPM du 31 juillet 2023, relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau au quartier Toutouli dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **27/09/2023**.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **AZIZ Solutions Sarl, BP : - Yaoundé**, est retenu la réalisation des travaux de construction d'une mini adduction d'eau au quartier Toutouli dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV et un délai d'exécution de (3) mois;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°020/D/HGD/DG/DT/SMP/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°018/MP/HGD/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRELEVEMENT À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion de Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Considérant L'incapacité du Cocontractant à exécuter dans les délais et règles de l'art, les prestations objets du Marché de référence et d'objet.

Considérant La mise en demeure du 19 Avril 2023 notifiée au Cocontractant le 19 Avril 2023.

ConsidérantLe Procès-verbal du 12 septembre 2023 établi en présence des différentes parties prenantes, constatant la carence du cocontractant et notifié à ce dernier le 21 septembre 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}.- La lettre commande N°018/MP/HGD/CIPM/2022 du 01 juillet 2022 pour la fourniture de dispositifs pour prélèvement à l'Hôpital Général de Douala, est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée aux torts, frais et risques de l'entreprise VEROCARE LTD._

Article 2.-La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 5 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET OUVERT À L'INTERNATIONAL N°003/AMI/PAD/DG/2022 DU 05/10/2023 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉVALUATION ET LA MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En 2017, le Port Autonome de Douala s'est doté d'un Schéma Directeur Informatique, élaboré pour couvrir l'intervalle temporel 2018-2022.

Nous avons atteint la dernière phase de son cycle de vie. Un nouveau plan directeur doit être élaboré pour préparer l'avenir de l'entreprise et matière d'innovation et de transformation digitale pour l'horizon 2023-2026.

Ce plan doit apporter remplacements, compléments et extensions innovantes pour soutenir l'axe stratégique N°3 du plan d'entreprise intitulé « Port Innovant, Digital et Socialement Responsable » soutenue par ailleurs par les bailleurs de fonds du PAD.

Ce document sera aussi une pièce essentielle dans la nouvelle gouvernance du PAD et un référentiel opérationnel axial du système d'information et du système numérique cible de l'entreprise pour devenir un « port intelligent » qui repose sur l'utilisation de nouvelles technologies et la numérisation, pour rationaliser, réorganiser et rationaliser les activités portuaires. Il va donc de soi que l'objectif ultime dudit plan, vise à optimiser les opérations d'exploitation portuaires en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication, sans pour autant se mobiliser vers une courses veine vers la technologie.

Avec le nouveau plan directeur informatique et numérique, le PAD ambitionne de créer plus de valeurs pour ces clients en apportant plus d'avantages aux parties prenantes concernées et notamment :

- Accélérer le temps de réponse en transit pour les marchandises grâce à l'amélioration des opérations portuaires ;
- Réduire les coûts et du temps nécessaire à la manutention des marchandises
- Accélérer le temps de réponse des parties prenantes à leurs clients ;
- Réduire l'utilisation du flux de papier en échangeant de l'information par voie électronique ;
- Améliorer le suivi, la traçabilité et l'efficacité opérationnelle ;
- Optimiser les processus liés au port tels que le chargement, le déchargement, l'arrimage ou le stockage, etc.;
- Fournir de données en temps réel aux clients sur l'état de la cargaison, l'état de fonctionnement des installations portuaires, etc.;
- Fournir des services à la demande par une analyse Big Data;
- Améliorer la planification des postes d'amarrage, de l'équipement de manutention, des conditions d'entreposage, etc.;
- Détecter les différents risques dans le transport maritime, tels que des conditions météorologiques défavorables ou des niveaux élevés de contamination ;
- Améliorer et rationaliser la collaboration interne et externe.

1. 1. ETAT DES LIEUX

Comme rappelé dans le contexte, le Port Autonome de Douala est à son deuxième Schéma Directeur Informatique. L'environnement du système d'information actuel est notamment composé :

- d'un sous-système composé d'actifs d'infrastructure ;
- d'un sous système comprenant une pile d'actifs logiciels ;
- des procédures ;
- d'une ressource humaine propre à la Direction des Systèmes d'Information (DSI);
- de ressource humaine propre aux structures clientes internes de la DSI ;

- de la communauté portuaire ;
- etc.

2. Objet

L'objectif général du travail demandé est l'élaboration du Schéma Directeur qui fait passer ou amorce le passage du schéma directeur Informatique actuel à un schéma directeur numérique (ou « du digital ») pour la période 2023-2026 afin d'accompagner les leviers de performances et de croissance du PAD de demain.

Ce Schéma directeur doit amener l'informatique du PAD au cœur de métier où il sera indissociable de son activité vitale. Sa conduite devra être un moment clé pour identifier les véritables leviers de performance et de croissance pour créer l'entreprise numérique PAD de demain.

La composition de l'informatique, l'automatisation, le numérique, et les technologies innovantes (IA, IoT, Big Data, Blockchain, etc.) doit être un facteur clé de succès du PAD pour période de 2023 à 2026.

Le nouveau schéma directeur doit orienter les politiques du système d'information et du système numérique. Il précisera également les axes prioritaires ou lignes directrices des technologies digitales et de l'information. Il devra déboucher sur une solution d'architecture technique tout en étant un schéma directeur opérationnel. Il devra aussi déboucher sur un phasage des plans d'action et un budget.

En définitive la méthode du schéma directeur que nous privilégions est celle qui combine un retour à l'investissement (Application Portfolio Management/APM) et une nouvelle ingénierie des systèmes d'information (Strategic Information System Planning/S-ISP)

1. 1. OBJECTIF SPECIFIQUE

Plus spécifiquement il s'agit de :

- Définir le périmètre de l'étude, de préciser et faire valider les résultats attendus et proposer une démarche méthodologique ;
- Evaluer le niveau de mise en œuvre du SDI précédent et déterminer les projets non implémentés à reconduire ;
- Obtenir une étude précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- Définir principaux orientations stratégiques en matière d'informatisation et de modernisation du PAD (Définir le système d'information et numérique cible ; méthode orientée retour à l'inversement ou en combinaison avec l'ingénierie des systèmes d'informations, autres) ;
- Produire le portefeuille de projet 2023-2026 et disposer de fiches projets, d'un rétro planning de tous les projets et le budget global pour les réaliser.
- Présenter une vision actualisée sur les normes, standards et les bonnes pratiques à adopter par le PAD.

1. 1. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission sont :

- Le cadrage de l'étude et une démarche méthodologique avec les livrables attendus (qui doit inclure les livrables qui serviront de décompte progressif) et les jalons proposés et validés ;
- Une cartographie précise de l'existant, incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques établie ;
- La proposition d'un référentiel des bonnes pratiques : normes, standards validés
- Une liste des besoins actuels et futurs ;

- Les axes principaux de la stratégie en matière de l'informatisation et de la digitalisation du Port Autonome de Douala ;
- Les parties prenantes en relation avec le S.I sensibilisée sur l'impact positif des technologies sur leur activité ;
- Les acteurs de la gouvernance du S.I formé à son urbanisation ;
- Un Schéma Directeur Informatique et numérique ainsi qu'un état des changements à gérer, à élaborer et à validé.
- Un portefeuille de projets validé et aligné avec la cible définie ;
- Un document de synthèse qui présente la vision macro 2023-2026 du plan directeur informatique et numérique.

3. Consistance des prestations

La mission du Cabinet consiste à exécuter principalement les actions ci-après :

- Préparer le cadrage de la mission et fournir en livrables intermédiaires le rapport de démarrage / la note de cadrage qui doit définir les périmètres ou les métiers concernés, plan d'assurance qualité qui inclut le planning détaillé de la mission d'élaboration du nouveau plan directeur informatique et numérique ;
- Faire une étude de l'existant qui inclut un bilan de l'implémentation SDI 2028-2022 et fournir en livrables intermédiaire un recensement de tous les éléments nécessaires pour faire l'état des lieux ; un recensement des constats et des problèmes/ manquements rencontrés, un recensement des attentes des différentes entités informatiques en termes de contraintes rencontrées, de nouveaux besoins exprimés, etc. ; une organisation des ateliers avec les directions métiers, les autres directions support et la direction générale pour recenser leurs besoins .

Cette étude de l'existant doit également fournir une appréciation du stade de développement actuel du port, des ressources d'investissement et des capacités humaines. Ceci doit se faire en utilisant le modèle de maturité de l'analyse au niveau des ports fondés sur l'intégration du modèle de maturité des capacités :

- Analyse et production des projets et leurs priorisations, et fournir en livrables intermédiaire, une organisation des projets par domaine (un portefeuille de projet), une notation des projets selon des critères préalablement définis, une priorisation desdits projets selon une méthode de bonne pratique préalablement indiquée.
- Etudier les projets et fournir en livrables intermédiaire la fiche de chaque projet contenant plusieurs éléments (description du projet ; budget estimé ; durée/ Planning ; Ressources estimés (interne/ externe) ; etc.). Une fiche d'un projet de conduite du changement doit être comprise dans cette étude.
- Elaborer une vision macro 2023-2026 du plan directeur informatique et numérique et fournir en livrables intermédiaire un rétroplanning regroupant tous les projets par domaine, une situation du budget estimé, une cartographie des processus orientée client, un modèle du nouveau système d'information, un modèle du nouveau système numérique, une matrice des risques et des clés du succès de l'implémentation du nouveau Schéma directeur
- Effectuer les séances d'appropriation du nouveau plan directeur et effectuer en livrables intermédiaire les séances de présentation de plan directeur par groupe de partie prenante en s'appuyant une matrice de rôles et responsabilité desdites parties
- Former et certifier les acteurs de la gouvernance du S.I à l'urbanisation, dans un centre agréé avec livrable des supports de formation, des vouchers et un rapport de formation.

4. Période d'exécution

La mission se déroulera sur une période de quatre (04) mois.

Ce délai ne tient pas compte des délais additionnels éventuels pris pour la validation des différents livrables exigés dans le présent cahier des charges.

Ne sont pas inclus dans ces délais, ceux que le comité de pilotage se donne pour l'examen et l'approbation des livrables.

Le Cabinet sera rémunéré de manière forfaitaire selon le livrable, par des décomptes progressifs.

Le lieu du travail du Cabinet est au siège du PAD.

Le PAD mettra à la disposition du Cabinet un bureau partagé, le recours au travail à distance et aux réunions virtuelles sera prévu d'un commun accord entre le Cabinet et le PAD.

5. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est exclusivement ouvert aux cabinets spécialisés dans le domaine de la sécurité et de la gestion des systèmes d'information.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels sous plis fermé et comportant deux enveloppes distinctes, au Secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) porte 103 au 1er étage de l'immeuble siège du PAD, au plus tard le **09/11/2023 à 15 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET OUVERT À
L'INTERNATIONAL****N° 003/AMI/PAD/DG/2022 DU 05/10/2023****RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
POUR L'ÉVALUATION ET LA MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME
DE DOUALA POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****7. Composition du dossier**

Le dossier d'Avis Appel à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section I : Pièces administratives ;

- Section II : Dossier technique.

Section 1 : Pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives suivantes, en version originale ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

N° D'ORDRE	CONTENU DU DOCUMENT	AUTHENTIFICATION
A.1	Lettre de motivation dûment signée du consultant	Date, signature et tampon du consultant.
A.2	Attestation de non redevance la plus récente	
A.3	La déclaration de manifestation d'intérêt du postulant faisant apparaître : la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au(x) signataire(s).	
A.4	Un certificat de non faillite délivré par les instances compétentes (datant de moins de 03 mois)	
A.5	Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.	

NB : Les documents administratifs doivent être datés de moins de trois (03) mois

Section 2 : Dossier Technique (enveloppe B)

Le dossier technique devra comprendre :

N° DOCUMENT	CONTENU DU DOCUMENT	
B.1	Présentation et expérience spécifique du Cabinet ainsi que les domaines d'action	Présentation c
B.2	Qualification et expérience du personnel clé	- - copies des diplômes
B.3	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	Datée, sig

8. Critères d'évaluation

CRITERES DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	02
02	Présentation et expérience spécifique du cabinet ainsi que les domaines d'action	28
03	Qualifications et expériences du personnel-clé	40
04	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	30
NOTE TOTAL		100

Les critères d'évaluation ont été décomposés comme suit :

N°	CRITERES
----	----------

<p>1</p>	<p><u>1-PRESENTATION DE L'OFFRE</u></p> <p>- Reliures; 0,5 pt</p> <p>- Clarté et pagination de l'offre;0,5 pt</p> <p>- intercalaires couleurs portant le titre des pieces;0,5 pt</p> <p>- Présentation des pièces .0,5 pt</p>
<p>2</p>	<p><u>2- PRESENTATION ET EXPERIENCE SPECIFIQUE DU CABINET AINSI QUE LES DOMAINES D'ACTION</u></p> <p>- Expérience dans l'élaboration des Schéma Directeur Informatique et numérique dans le domaine portuaire, transport et logistique: 06 pts</p> <p>- Expérience dans la conduite des travaux de transformation dans le domaine Informatique en Afrique et particulièrement Cameroun (refonte des systèmes, mise en place de centre de traitement/Data Center/NOC/plateforme) ; 05 pts</p> <p>- Preuves de missions similaires réalisées. 05 pts</p> <p><u>. Les outils de modélisation et de conduite du projet</u></p> <p>-Outils utilisés l'élaboration du plan directeur et la conduite du projet ;06 pts</p> <p>- Expérience sur l'usage de ces outils. 06 pts</p>

3- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU PERSONNEL CLE

3.1- CHEF DE PROJET: 10 points

-Avoir au moins un diplôme Master 2 en Informatique, en Systèmes d'Informations ou autre domaine équivalent (BAC+5) **02 pts**

- justifier d'au moins quinze (15) ans d'expériences; **02 pts**

- Posséder une expérience professionnelle spécifique de pilotage d'au moins quatre (04) projets similaires (Elaboration Schémas Directeurs Informatiques) ces dix (10) dernières années **02 pts**

-Avoir de très bonnes connaissances du système de gestion du transport et de la logistique ; **02 pts**

-Avoir une excellente maitrise d'un outil de Gestion de projets. **02 pts**

3



3.2 Expert en science économique ou de gestion CONSULTANT N° 1 : 06 points

- Avoir au moins un diplôme BAC+4-5 dans les sciences économiques ou de gestion ; **02 pts**
- justifier d'au moins huit (8) ans d'expériences dans les métiers d'auditeur ; **01pt**
- Avoir une expérience dans les projets de refonte des système d'information ou de transformation numérique ; **01 pt**
- Avoir une expérience dans les projets de refonte des système d'information ou de transformation numérique ; **01 pt**
- Avoir de bonnes connaissances du système de gestion du transport et de la logistique et du commerce international. **01 pt**

3.3 Expert en sécurité des SI : 06 points

-Avoir au moins un diplôme d'ingénieur (BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologie de l'Information et de Communication (TIC) ; **02 pts**

- justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la mise en place et l'implémentation des systèmes de sécurité informatique dans une des administrations internationales ou publiques ; **01 pt**

*Avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux, systèmes et sécurité des systèmes d'information : **03 pt**

- Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Pile TCP/IP BLR, Fibre Optique, VoIP ; Firewalls, proxy, etc ; **0,75 pt**

- Systèmes : systèmes de messagerie électronique, Groupware, intranet, annuaires LDAP, ActiveDirectory, Systèmes d'exploitation, Windows, Unix/linux, etc ; **0,75 pt**

- Sécurité : Méthodes d'évaluation des risques (EBIOS, MEHARI, OCTAVE), système de management de la sécurité de l'information ; **0,75 pt**



l'information (Famille ISO 27000) ; **0,75 pt**

- Connaissance technique : systèmes de détection et de prévention d'intrusion (IDS/IPS), DLP, Pare feux, VPN, PKI, Sauvegarde et restauration, Supervision, SIEM, Système de protection des équipements, Datacenter, virtualisation, cloud computing, etc. **0,75 pt**

3.4 Expert en réseaux et sécurité (06 points)

-Avoir au moins un diplôme d'ingénieur (BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologie de l'Information et de Communication (TIC), **02 pts**

-Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la mise en place des réseaux informatiques complexes dans une ou plusieurs administrations internationales ou publiques ; **01pt**

- Avoir réalisé au moins dix (10) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures de réseaux complexes ; **01pt**

-Avoir connaissance des administrations internationales ou publiques et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs ; **01 pt**

- Avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux et systèmes supportées par des certifications des équipementiers ou fournisseurs de plateformes (Exemple AWS, AZURE, etc.). **01 pt**

4.5 Expert conception et mise en œuvre des systèmes d'information : 08 points

-Avoir au moins un diplôme d'ingénieur (BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologie de l'Information et de Communication (TIC), **02 pts**

-Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes dans les administrations publiques ou internationales, notamment les systèmes de gestion des données de référence (MDM), les systèmes de gestion de règles métier (BRMS) et les systèmes de gestion des processus métier (BPM), ainsi que l'architecture, l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information etc au moins dix (10) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes dans les administrations publiques ou internationales, **01 pt**

-Avoir réalisé au moins dix (10) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures complexes, urbanisation et gouvernance des systèmes d'information, développement d'interfaces pour l'interconnexion des systèmes ; **01 pt**

-Avoir réalisé au moins trois (3) projets d'intégration et de mise en place de progiciel de gestion intégrée (architecture réseaux, sécurité, base de données) ; **01 pt**

- Avoir connaissance des administrations publiques ou portuaire et une expérience prouvée dans l'élaboration de schéma directeurs ; **01 pt**

- Avoir une expérience professionnelle prouvée et des compétences techniques en Génie logiciel, méthodes agiles, méthodes d'analyse et techniques de modélisation, Technologies Web et Internet, gestion des connaissances, etc. **01 pt**

-Avoir au moins 4 expériences dans l'implémentation de standards tel que EDIFACT dans un contexte portuaire et/ou g unique. **01 pt**

5.6 Expert en conduite du changement : 04 points

-Avoir au moins un diplôme BAC+4-5 , **1 pts**

-Avoir moins quinze (15) ans d'expériences ; **0.5 pt**

-Avoir une expérience prouvée dans les projets de transformation numérique

4- ADÉQUATION DE LA MÉTHODOLOGIE ET DU PLAN DE TRAVAIL PROPOSÉS AUX TERMES DE RÉFÉRENCE
 ; **0,5 pt**

4

- Présence de la note méthodologique : **6 pts**
 - Précisions sur les qualités et responsabilités des experts : **9 pts**
 - Dessin du plan de travail : **05 pts**
- Avoir des connaissances au système de gestion du transport et de la logistique et du commerce international ; C
- Planning d'exécution détaillée des prestations et des interventions des experts en cohérence avec le calendrier de mission : **05 pts** ;
 - Cohérence générale : **05 pts**

-Avoir une expérience prouvée dans la gestion de la conduite du changement **01 pt**

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant totalisé la note technique minimale de **85 points sur 100** seront retenus pour la participation à l'appel d'offres national

1. 1. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE DU CABINET



En raison de la nature de la mission, le cabinet recherché devra avoir du personnel avec un profil de compétences confirmées tant en management et en gouvernance des Systèmes d'information que dans le domaine de la gestion des projets. Le personnel technique (ingénieurs en TIC) sera indispensable à la réalisation du projet.

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	02
02	Expérience spécifique du cabinet pertinente pour la mission	28
03	Qualification et expérience du personnel clé de la mission	40
04	Adéquation de la méthodologie et pertinence du plan de travail proposés aux TDR	30
TOTAL		100

restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala, à la Direction des Systèmes d'Information sise au 1er étage de l'immeuble siège du Port Autonome de Douala – BP 4020 Douala, Téléphone : (237) 233 42 01 33 / 233 42 73 22.

10. Evaluation et publication des résultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maitre d'Ouvrage, et les résultats seront communiqués à travers la publication de l'Avis d'Appel d'Offres du Dossier d'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 5 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°018/D/HGD/DG/DT/SMP/2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°018/LC/HGD/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DES GANTS DE SOINS À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion de Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Considérant L'incapacité du Cocontractant à exécuter dans les délais et règles de l'art, les prestations objets du Marché de référence et d'objet.

Considérant La mise en demeure du 19 Avril 2023 notifiée au Cocontractant le 19 Avril 2023.

ConsidérantLe Procès-verbal du 12 septembre 2023 établi en présence des différentes parties prenantes, constatant la carence du cocontractant et notifié à ce dernier le 21 septembre 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}.- La lettre commande N°018/LC/HGD/CIPM/2021 du 22 Juin 2021 pour la fourniture des gants de soins à l'Hôpital Général de Douala est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée aux torts, frais et risques de l'entreprise VEROCARE LTD.

Article 2.-La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 5 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN BÉTON BITUMINEUX D'UN TRONÇON DE ROUTE ESSOS (MADISON) - ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres pour l'exécution des travaux **d'aménagement en béton bitumineux d'un tronçon de route ESSOS (Madison) - Ecole Coranique (SONEL MIMBOMAN)**.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Installations :
- Terrassement et chaussée ;
- Assainissement et drainage ;
- ouvrages d'art, ouvrage hydrauliques ;
- intervention sur les réseaux

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement avec la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des Travaux Publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du MINHDU, Exercice 2022.

Le montant fixé pour la réalisation du projet est de **cent trente-neuf millions huit cent un mille cinq cent quarante-cinq (139 801 545) FCFA TTC**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème}.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème} sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 5.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2022 à **13 heures**. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° ...001. /AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022

POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE ESSOS (MADISON) - ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

FINANCEMENT : BIP MINH DU - Exercice 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à Deux millions sept cent quatre-vingt-seize mille trente-et-un francs (2 796 031) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.

Le cautionnement provisoire sera libéré et valable au plus tard **trente (30) jours** après le délai de validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus **trois (03) mois** à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 08/07/2022 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire assortie de photos du site;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 50 millions FCFA ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur ;
 - 01 pelle chargeuse ;
 - 01 compacteur à pneus ;
- f) Omission dans l'Offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 25 éléments des critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Références	03 éléments
B - Personnel d'encadrement	14 éléments
C - Matériel	13 éléments
D- Surface financière	01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème}.

17. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

NANGA-EBOKO le 7 Juin 2023

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE
MAKAI – POUTH KO'O – MAKEK ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NDONGBONG ; DANS
LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN
PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP,
EXERCICE 2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 36 641433 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2023, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de Réhabilitation de la route Makai – Pouth Ko'o – makek et construction d'un pont sur la rivière Ndongbong ; Dans la Commune de Ngwei, département de la Sanaga maritime, région du littoral.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprennent notamment :

- Installation,
- Nettoyage et terrassement;
- Assainissement – drainage
- Ouvrage d'art.

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un lot unique.

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Réhabilitation de la route Makai – Pouth Ko'o – makek et construction d'un pont sur la rivière Ndongbong ; Dans la Commune de Ngwei, département de la Sanaga maritime, région du littoral.	Pouth Ko'o	NGWEI	Commune de NGWEI

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 du MINTP, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Réhabilitation de la route Makai – Pouth Ko’o – makek et construction d’un pont sur la rivière Ndongbong ; Dans la Commune de Ngwei, département de la Sanaga maritime, région du littoral.	27 000 000	55 36 641 433 2250

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 696765035/ 697613977 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 690719914 dès publication du présent avis, contre présentation d’une quittance de versement d’une somme non remboursable de **50.000** (cinquante mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de NGWEI.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **11/10/2023** à 11 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D’URGENCE

N°05/AONO/C-NGW/CIPM/2023 du 21/08/2023- Pour travaux de Réhabilitation de la route Makai – Pouth Ko’o – makek et construction d’un pont sur la rivière Ndongbong ;

DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

« A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d’exécution de l’ensemble des travaux prévu par le Maître d’Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l’ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d’un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises, soit **cinq cent quarante mille (540 000) Francs**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l’offre technique et l’offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l’objet de l’Appel d’Offres sont adressés au Maître d’Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l’identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à le **11/10/2023** à **12** heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en Sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défailtantes.
- Le non-respect d'au moins **20/28** soit **71,42%** des sous critères des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a) Personnel d'encadrement
- b) La disponibilité du matériel
- c) Les références et capacité financière de l'entreprise
- d) L'organisation et la compréhension du projet
- e) La présentation des offres

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa Tel : 696765035/ 697613977

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

NGWEI le 21 Aout 2023

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 023/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU 10 OCTOBRE 2023 RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE ANNUELLE « TOUS RISQUES » POUR LES VEHICULES DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour **la souscription d'une police d'assurance annuelle « Tous risques » pour les véhicules du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC).**

2. Participation et origine

- Compagnie Professionnelle d'Assurances (CPA) S.A. Tel : 233 43 43 84, B.P : 54 Douala ;
- SUNU Assurances S.A B.P. 3049- Douala ;
- ROYAL ONYX Insurance Cie. Tel : 691 10 05 75, B.P. 12 230 -Douala, tel : 695 60 91 16 ;
- ATLANTIQUE Assurances S.A. Tel : 243 89 88 54, BP 2933-Douala, Tel : (+237) 654 92 04 42 ;
- ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA) SA, BP.18404 ; Douala, Tel : (+237) 677 209 958 ;
- SAAR Tel : 233 43 81 98 /698 286 8 01, B.P : 15584- Douala ;
- AXA ASSURANCES, tel : 233 423 159 ; B.P : 4 068 – Douala ;
- SANLAM ASSURANCE CAMEROUN; Tel : +(237) 233 50 25 01 ; B.P : 12 125- Douala ;
- CHANAS ASSURANCES S.A ; Tel : 699 30 27 13; B.P : 109 – Douala.

3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

4. Remises des offres

Vous trouverez joint dans la Demande de Cotations, le Bordereau Descriptif et Quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le **07 Novembre 2023 à 14 heures**, sous enveloppe cachetée, portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°023/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU 10 OCTOBRE 2023 RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE ANNUELLE « TOUS RISQUES » POUR LES VEHICULES DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) A N'OUVRIER QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

à l'adresse suivante : Unité de Coordination et de Gestion du PAREC ; Sise à Bastos Rue Ambassade de Chine, Face Haut-commissariat du Canada, B.P : 35 450 Yaoundé, tél : +(237) 243 00 66 75 / (+237) 696 05 01 02.

5. Delai de Livraison

La durée d'exécution est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

6. Recevabilité des Offres

Votre offre devra être chiffrée hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue **le 07 Novembre 2023 à 15h précises** dans la Salle des réunions de **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, Sise à Bastos Rue Ambassade de Chine, Face Haut-commissariat du Canada**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

8. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après : Avoir réalisé au moins un contrat ou marché similaire d'un montant d'environ 7 000 000 (sept millions) F CFA HTVA minimum, en tant qu'Assureur principal (Tous Risques Automobile), au cours des trois (03) années suivantes (2019, 2020 et 2021). Ces contrats doivent être fournis avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des bénéficiaires. Le soumissionnaire devra également joindre les copies de la première et de la page de signature du des marchés ou des contrats enregistrés ainsi que les procès-verbaux de réception correspondants).

9. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 60 jours à compter de la date de réception des offres.

10. Renseignements Complémentaires

La gestion de la police d'assurance relative à la présente demande de cotations sera assurée par le Cabinet de Conseil et de Gestion en Assurance CGA ; tel : (+237) 691 018 973.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N °075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS SOUS L'IMPUTATION : 221 110. TÂCHE : 133 147 (164)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110. TÂCHE : 133 147 (164)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions de vie et la sécurité des populations dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public dans certaines artères de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux regroupés en deux lots, s'articule autour des prestations suivantes :

- Le diagnostic des réseaux ;
- L'évaluation des coûts des opérations d'entretien et de réhabilitation des réseaux sur la base des prix unitaires en vigueur ;
- Le remplacement des lampes ;
- Le remplacement des ballasts ;
- Le remplacement des amorces ;
- Le remplacement des candélabres ou portillons ;
- La réfection des candélabres ou portillons ;
- La réfection des semelles de candélabres ;
- La pose des câbles souterrains et aériens ;
- La pose des boîtes de jonctions souterraines ;
- La pose, de la surveillance et réfection des coffrets ;
- La réfection des automatismes d'allumage et d'extinction ;
- Le dépannage/réfection/construction des réseaux d'éclairage public ;
- Le maintien permanent des réseaux en bon état de marche ;
- La fourniture mensuelle des données statistiques des réseaux concernés d'éclairage public ;
- La surveillance quotidienne du réseau concerné pendant la durée du contrat ;
- La fourniture mensuelle des données statistiques des réseaux d'éclairage public vérifiées, par le maître d'œuvre ;
- Y compris toute autre opération nécessaire pour le maintien en bon état de fonctionnement des réseaux d'éclairage public.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **565 000 000 (Cinq cent soixante-cinq millions)** et réparti comme suit :

- Lot 1 : **300 000 000 (Trois cent millions FCFA)** ;

● **Lot 2 : 265 000 000 (Deux cent soixante-cinq millions FCFA) ;**

N° lot	de Désignation	Montant prévisionnel (en FCFA)	Tranche Ferme	Tranche conditionnelle
1	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de cinq mille (5 000) lampes	300 000 000	150 000 000	150 000 000
2	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de quatre mille quatre cent vingt (4 420) lampes	265 000 000	140 000 000	125 000 000
TOTAL		565 000 000	290 000 000	275 000 000

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont réparties en deux (2) lots ci-après définis et feront l'objet de marché à commandes passé pour une durée maximale de Dix (10) mois :

- **Lot n°1** : Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de plus de cinq mille (5 000) lampes ;
- **Lot n°2** : Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de plus de quatre mille six cent (4 420) lampes ;

N° de lot	Désignation	Nombre de lampes	Tranche Ferme	Tranche conditionnelle
1	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de cinq mille (5 000) lampes	5 000	2 500	2 500
2	Travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public classique dans la ville de Douala pour un ensemble de quatre mille quatre cent vingt (4 420) lampes	4 420	2 334	2 086
TOTAL		9 420	4 834	4 586

La liste non exhaustive ci-dessous fera l'objet des rues à réhabiliter à la commande selon les exigences du Maître d'Ouvrage :

● **Lot n° 1** composé des voies ci-après :

N°	Axes principaux
1	CCC-St Michel (1.878)
2	Tradex Ndokoti-PK15 (3W492)
3	Boulevard Urbain Est
4	Rue 3W812 (Hôpital de Tergal)
5	Rue 4.378 (CNPS)
6	Rue 5N408 (Rhône poulenc-rond point petit pays)
7	Rue 5S770 (Hopital Général-carrefour cite des palmiers)
8	Rue 5S513 (Palais de justice Ndokoti - Ndogbong fin goudron)
9	Rue 5S552 (Carréfour Zachman-Bocom missoké)
10	Rue du Père Eric de Rosny
11	Fin Goudron Ndogbong - Carréfour collège la Conquete
12	Cité des palmiers - Hopital Général
13	Montée BM - Lycée de Makèpè

● **Lot n° 2** composé des rues ci-après :

N°	Rues secondaires
1	Rue 1.366
2	Rue 1.445
3	Rue 1.439
4	Rue 1.360
5	Rue 1.443
6	Rue 1.364
7	Rue 1.447
8	Rue 1.374
9	Rue 1.441
10	Rue 1.362
11	Rue de Bonamolè
12	Rue de Bonamoudourou
13	Rue de Boneyoum (1.782;1.784;1.786)
14	Rue de Bonaténè (1.794; 1.790;)
15	Rue de Dibombè
16	Rue de Bonanjinjé
17	Rue de Bonateki
18	Rue du Mungo
19	Rue du Musoko
20	Rue de Djébalé
21	Rue KOLOKO
22	Rue TSF
23	Rue nouveau terrain (marché d'oignons-commissariat 2e)
24	Rue église BANDJOUN (Avenue de l'indépendance-rue du Roi NJOYA) ;
25	Rue école New-Bell bamiléké
26	Rue KASSALAFAM (Marché d'oignons-CAD Douala 2e)

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala d'Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :
Général et du Patrimoine/Sous-Direction de Passation des Marchés Publics Immeuble SCI BONANJO, situé à la rue pasteur
[villededouala\(7a yahoo.fr\)](mailto:villededouala7a@yahoo.fr).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la la Direction des Service
Marchés Publics, Immeuble SCI BONANJO, situé à la rue pasteur N°1.049, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail
versement de la somme non remboursable de **200 000 (deux Cent mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP M
chefs-lieux de Régions et dans les villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies + une c
récépissé à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Cor
immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 23
12h00, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°075/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 10/10/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAIN
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **dix (10) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de
Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant par lot de :

- Lot 1 : **Six millions (6 000 000) Francs CFA ;**
- Lot 2 : **Cinq Millions trois cent mille (5 300 000) Francs CFA ;**

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou
autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été éta
d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notan
banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres te
heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans s
Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûme

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministère des Marchés Publics ;
- Non-satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Non satisfaction des critères sur les références et sur le matériel
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire ;
- La capacité financière ;
- Références du soumissionnaire au cours des cinq dernières années ;
- Disponibilité du matériel ;
- Expérience du personnel d'encadrement
- Preuve d'acceptation des conditions du marché ;

N.B : La non satisfaction de deux (02) critères essentiel entraînera l'élimina

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au D
financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluan
lettre et en chiffre et motivés (preuve du rabais).

Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un maximum d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Pa de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5ième étage, à côté de la Dél
Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr.

Dénonciation de cas de corruption :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux nu la lettre référencée N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP ou la cellule anticorruption de la Communaut

Présentation de l'offre

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- Enveloppe D contenant l'offre financière témoins

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B, C et D), seront placées dans une grande enveloppe extérieure cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de coul

COMMUNE DE MENGANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 015 /AONO/C-MENGANG/CIPM/2023 DU 11/10/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA VOIE D'ACCES ET D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS ET DE PARKING A LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE MENGANG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de désenclaver la Commune de MENGANG, le Maire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'ouverture de la voie d'accès et d'aménagement des espaces verts et de parking à la Cité Municipale de la Commune de MENGANG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Travaux préparatoires – études détaillées ;
Nettoyage et terrassements ;
Construction de la voie d'accès ;
Construction des parkings ;
Travaux d'assainissement et drainage ;
Eclairage public ;
Aménagement des espaces verts.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **quarante-neuf millions six cent quarante-six mille deux cent soixante-dix-neuf (49 646 279) francs CFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés de la Mairie de MENGANG, B.P. : , Tél: (237): 699955451/697 44 47 84** , dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au **Service des Marchés de la Mairie de MENGANG, B.P. : , Tél: (237): 699955451/697 44 47 84** , dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de MENGANG.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de MENGANG, au plus tard le **10/11/2023 à 12 heures** locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

N° 015/AONO/C-MENGANG/CIPM/2023 DU11/10/2023

POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA VOIE D'ACCES ET D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS ET DE PARKING A LA CITE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **un million quatre cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-huit (1 489 388) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/11/2023 à 13 heures** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MENGANG, dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation sur la base des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- L'absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- La note technique inférieure à 76,67% (au moins 23 « OUI » sur 30) ;
- L'absence d'un marché de route réalisé et réceptionné en qualité d'Entrepreneur principal au cours des cinq (05) dernières années ;
- La capacité financière inférieure à 25 millions Francs CFA ;
- L'absence d'une pièce ou partie dans l'offre financière.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Les références ;
- Le délai d'exécution ;
- Le cumul des montants des marchés réalisés et réceptionnés au cours des cinq (05) dernières années inférieures à 50 millions Francs FCFA ;
- L'absence de la mention BTP (Bâtiment et Travaux Publics) sur le registre de commerce ;
- Le personnel ;
- Les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Le Maire de la Commune de MENGANG se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés de la Mairie de MENGANG**.

MENGANG le 11 Octobre 2023

Le MAIRE

A YIA Gabriel bienvenu

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°010/2023 CRÉDIT IDA N°70480-CMPAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ÉCONOMIQUE BP : 5838 YAOUNDÉ, COURRIEL : PROJETFILETSSOCIAUX.AIE@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER TSINGA, DERRIÈRE LE PALAIS DES CONGRÈS, FACE POLYCLINIQUE DU PALAIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique communique : Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessous référencé se présentent de la manière suivante :

MARCHE N°001/M/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE LA PHASE 11 DES TRAVAUX A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE DU PFS-AIE DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU LITTORAL ET DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, EN PROCEDURE D'URGENCE
 LOT 1 : FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE LA PHASE 11 DES THIMO DU PFS-AIE DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD

N°	Fournisseurs	Montants des offres publiques (FCFA)	Montants évalués des offres (FCFA)	Observations
01	ITKE SARL	38 282 430 HT 45 651 798 TTC	45 651 798 TTC	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	COMMUNITY INTEREST GROUP	36 478 200 HT 43 500 253,50 TTC	NA	Offre non conforme
03	V MARK COMPUTER SARL	35 938 200 HT 42 856 304 TTC	NA	Offre non conforme
04	SN PHARMACEUTICAL SARL	39 264 000 HT 46 822 320 TTC	NA	Offre non conforme
05	ETS BRIWA INTERNATIONAL	38 378 200 HT 45 761 234 TTC	45 761 234 TTC	Offre élevée

06	ETS SOCCAS	40 587 000 HT 48400000 TTC	48 400 000 TTC	Offre élevée
07	TWIN LEX LTD	39 150 771 HT 46 687 294TTC	46 687 294 TTC	Offre non quali fiée
08	KARL MERKEL SERVICES	36 538 200 HT 43 5718 04 TTC	43 571 804 TTC	Offre non quali fiée
09	GROUPE NOCHIE SARL	30 731 400 HT	39 233 393 TTC	Offre non quali fiée
10	GETC SARL	NA	NA	Offre rejetée
11	PRO CURE AND ADVI SORRY COMP ANY SARL	NA	NA	Offre rejetée

Attributaire du Marché :ITKE SARL,

BP : 2244 Yaoundé-Cameroun,

Tél. : (237) 670 67 10 07 / 694 67 02 28

Montant évalué TTC :45 651 798 (quaran
te-cinq millions six cent cinquante-et-un mille
sept cent quatre-vingt-dix-huit) F CFAD

**Délai
de livraison :** Trente (30) jours après la date
de notification de l'ordre de service de démar
rage
Lieu de livraison : Sites des communes
de Goulfey, Darak et Hile-Alifa

**MARCHE N°002/M/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°001/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU
MATERIEL DE TRAVAIL ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE LA PHASE 11 DES TRAVAUX A HAUTE
INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE DU PFS-AIE DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU LITTORAL ET DU
CENTRE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**LOT 2 : FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE LA PHASE 11 DES
THIMO DU PFS-AIE DANS LA REGION DU CENTRE**

N°	Fournis seurs	Mon tants des offres lus publi que ment (FCFA)	Mon tants éva lués des offres (FCFA)	Obser vations

01	ETS SIMS GROUPE	45 177 668 HT 53 874 369 TTC	51 180 651TTC	Offre con forme pour l'essen tiel et évaluée la moins disante
02	COM MUN ITY INTE REST GROUP	40 851 500 HT 487154 13,75 TTC	NA	Offre non confor me
03	ETS MAEMO	36 063 900 HT 43 006 201TTC	NA	Offre non con forme
04	SN PHAR MA CEUTI CAL SARL	45 887 600 HT 54720 963 TTC	NA	Offre non con forme
05	V MARK COMPU TER SARL	40 151 500 HT47 880 664 TTC	NA	Offre non confor me
06	ETS TCHOU WO JULI ENNE	54 996 750HT6 55836 24 TTC	55 746 081 TTC	Offre élevée
07	ETS BRIWA INTER NATIO NAL	44 838 900 HT 53 470 388 TTC	51 866 277 TTC	Offre élevée
08	TWIN LEX LTD	42 665 210 HT 50 878 263 TTC	50 878 263 TTC	Offre non qua lifiée
09	KARL MERKEL SER VICES	42 696 400 HT 50 915 45 7TTC	50 915 457 TTC	Offre non qua lifiée
10	GROUPE NOCHIE SARL	32 900 120 HT	39 233 393 TTC	Offre non qua lifiée
11	ETS BAZAR	NA	NA	Offre rejeté

Attributaire du Marché :
ETS SIMS GROUPE, B.P:
3309 Yaoundé-Cameroun,
Tél. : (237) 656 88 24 28
Montant évalué TTC :51 180 651
 (cinquante-et-un millions cent
 quatre-vingt mille six cent cin
 quante-et-un)F CFA
Délai de livraison : Trente (30)
 jours après la date de notification
 de l'ordre de service de démar
 rage
Lieu de livraison : Sites des
 communes de Obala, Ngoro et Akonolinga

MARCHE N°003/M/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE LA PHASE 11 DES TRAVAUX A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE DU PFS-AIE DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU LITTORAL ET DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, EN PROCEDURE D'URGENCE

LOT 3 : FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE LA PHASE 11 DES THIMO DU PFS-AIE DANS LA REGION DU LITTORAL

N°	Fournis seurs	Mon tants des of fres lus publique ment (FCFA)	Mon tants évalués des offres (FCFA)	Obser vations
01	ITKE SARL	43 879 992 HT 52 326 890 TTC	50 233 814TTC	Offre confor me pour l'essen tiel et évaluée la moins disante
02	COM MUNITY INTE REST GROUP	39 801 500 HT 47 463 289,75 TTC	NA	Offre non confor me
03	V MARK COMPU TER SARL	40 851 500 HT 48 715 414 TTC	NA	Offre non confor me
04	ETS TCHOU WO JUL IENNE	54 996 750 HT 65 5836 24 TTC	57 057 754 TTC	Offre élevée

05	ETS BRIWA INTERNA TIONAL	44 838 900 HT 53 47 388 TTC	51 866 277 TTC	Offre élevée
06	ETS SIMS GROUPE	45 177 668 HT 53 874 369 TTC	51 180 651 TTC	Offre élevée
07	TWINLEX LTD	42 665 210 HT 50 878 263 TTC	50 878 263 TTC	Offre non qua lifiée
08	KARL MERKEL SERVI CES	42 696 400 HT 50 915 457 TTC	50 915 457 TTC	Offre non quali fiée
09	ETS MASTER PI SERVI CES	36 295 999 HT	41 551 660 TTC	Offre non qua lifiée
10	GROUPE NOCHIE SARL	32 900 120 HT	39 233 393 TTC	Offre non quali fiée
11	PRO CURE AND ADVI SORY COM PANY SARL	NA	NA	Offre rejetée

Attributaire du Marché :

**ITKE SARL, BP : 2244 Yaoundé
-Cameroun,
Tél. : (237) 670 67 10 07 /
694 67 02 28**

Montant évalué TTC :

50 233 814 (cinquante millions
deux cent trente-trois mille huit
cent quatorze) F CFA

Délai de livraison : Trente (30)
jours après la date de notification
de l'ordre de service de démarrage

Lieu de livraison : Sites des
communes de Dibombari, Mbanga
et Nkondjock

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN



HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°026/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES PIECES D'USURE DESTINEES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°026/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	IMEDICAL BP : 15143 Douala	34 950 983	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE YAOUNDE IV

N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Établissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence /N°004/AONO/CA/YDEIV/CIPM du 17 Juillet 2023, relative aux travaux de construction de cinq forages équipés de PMH dans les quartiers Mfound'Assi, Nkolo, Mimboman, etam-bafia et Mvan Tropicana dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV que, ledit Marché a été attribué à **AZIZ Solutions Sarl, BP : - Yaoundé**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente neuf millions sept cent quatre vingt onze mille huit cent soixante dix sept (98 332 558) Francs CFA**, pour un délai de livraison de 30 Jours. Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent. Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N°013/2023/HYDRO-MEKIN/DG/CMA RELATIF AU REPORT DE LA DATE DE
DÉPOUILLEMENT DES OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN, Maître d'Ouvrage informe les soumissionnaires que le dépôt des offres initialement prévu le 12 Octobre 2023 est reporté au 19 Octobre 2023 aux heure et lieu initialement arrêtés. L'Ouverture des offres se tiendra le 19 Octobre 2023 aux heure et lieu initialement arrêtés.

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BIYA MOTTO Frederic

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°000011/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 04763-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 DU 25 SEPTEMBRE 2023 , POUR LA REFECTION ET MISE EN FONCTIONNEMENT D'UNE ECLOSERIE DE PRODUCTION DE 20 000 ALEVINS ET D'AMENAGEMENT DE (06) ETANGS PISCICOLES DANS LE SITE PILOTE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA BOUCLE MINIÈRE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIÈRE ADJACENTE (PADI-DJA).FINANCEMENT : BIP/MINEPAT-CHAPITRE 22, EXERCICES 2023 ET 2024, IMPUTATION : 22 195 05 110000 523311.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja **communiqué** :

La consultation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° de lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai (mois)
Lot unique	Réfection et mise en fonctionnement d'une écloserie de production de 20 000 Alevins et d'aménagement de (06) étangs piscicoles dans le site pilote de Lomié,	Etablissements BANZIOM Tel : 699 888 657	24 912 816	03

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°000010/C/PADI-DJA/DISE/AMO/2023 DU 06 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°04565-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/HA DU 08 SEPTEMBRE 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET), POUR LA REALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES) EN VUE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADJI-DJA), DANS LA RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, IMPUTATION : 94 195 05 110000 361313.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja **communiqué** :
La consultation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° de lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai (mois)
Lot unique	réalisation d'une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) en vue du Projet de Développement Rural Intégré	GROUPEMENT GREENSPACE ENVIRONMENTAL SERVICES (GES) / ENAG CONSEILS BP : 12 593 Yaoundé Tel : 699 149 294	64 931 625	06

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 6 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

COMMUNE DE YAOUNDE IV

PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

Vu :

- La constitution ;
- La loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun ;
- La Loi n°2022/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre ;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°004/AONO/PU/CA/YDEIV/CIPM du 17 juillet 2023, relatif aux travaux de de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les quartiers Mfound'Assi, Nkolo, Mimboman, Etam-bafia et Mvan Tropicana dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **27/092023**.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **AZIZ Solutions Sarl, BP : - Yaoundé, tél :**, est retenu pour la réalisation des travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les quartiers Mfound'Assi, Nkolo, Mimboman, Etam-bafia et Mvan Tropicana dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV et un délai d'exécution de (3) mois;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°026/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES D'USURE DESTINÉES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°027/AONO/HGD/CIPM/2023 du 08 septembre 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 09 octobre 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	IMEDICAL BP : 15142 Douala	34 950 983	Deux (02) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 10 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANT) RECRUTEMENT D'UN ENVIRONNEMENTALISTE SECTEUR : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN PRÊT FAD N°2100150040293 N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (FAD) et un don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN) afin de couvrir le coût du Projet d'Études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Études-MRU) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un Environnementaliste au sein de l'Unité de Gestion du Projet.

2. Consistance des prestations

Les prestations prévues au titre de ce contrat et dont les détails sont mentionnés dans les termes de référence portent essentiellement sur la supervision de la réalisation des études environnementales et sociales pour la réalisation des mini-approvisionnements en eau potable dans 350 localités.

3. Participation et origine

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite les consultants individuels intéressés et remplissant les critères de qualification à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV détaillé faisant état de la formation professionnelle et de l'expérience professionnelle, lettre de motivation, copies des diplômes, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables).

4. Financement

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD et Don ACTFCN

Prêt FAD n°2100150040293

N° d'identification du Projet : P-CM-E00-008

5. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 30/10/2023, à 15 heures 30 mn ; heures locales** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Environnementaliste ».

6. Composition du dossier

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- Avoir une formation universitaire de niveau Bac + 5 au moins en Gestion de l'environnement et/ou en Sciences de l'environnement, ou un diplôme en Hydraulique associé à un certificat en environnement.
- Une expérience minimale de 10 ans est requise avec 05 années d'expérience de supervision environnementale et sociale des projets; Avoir conduit ou supervisé au moins deux (02) études d'impact environnemental et social ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation environnementale camerounaise, ainsi que des normes environnementales et sociales de la Banque Africaine de Développement ;
- Avoir une expérience d'au moins un (01) an dans un poste similaire dans les projets de développement financés par les bailleurs de fonds ;
- Jouir d'une capacité de travailler en équipe et de proposer des solutions concrètes aux problèmes rencontrés au cours de la mise en œuvre du développement environnemental et social sera privilégié ;
- Démontrer sa capacité à planifier les activités, à suivre les travaux de consultants, à rédiger des rapports techniques explicites et synthétiques et à documenter les non conformités ;
- Etre apte à organiser son travail et à manager une équipe ;
- Disposer d'une bonne intégrité professionnelle ;
- Maîtriser les deux (02) langues officielles est un atout.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « la Politique de passation de marchés pour les opérations du Groupe de la Banque datée d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

8. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureau suivantes: 09h 00 à 15h 00, heure locale (GMT + 1). Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Etudes et de Préparation d'un programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes-MRU), sis à Yaoundé, Olezoa, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 694 03 73 32 / 699 20 14 93/677 22 69 48, ou envoyés par e-mail sur leur demande à l'adresse e-mail. : projetetudesmru@gmail.com

YAOUNDE le 9 Octobre 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF BLOC B A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés et des Engagements) au plus tard le 05/10/2023 à 11 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/ AONO/D/DAF/ SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF BLOC B A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés et des Engagements) au plus tard le 18/10/2023 à 11 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/D/DAF/ SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF BLOC B A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 Octobre 2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'EPAB, dans la salle de conférences sise au siège de ladite structure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18 Octobre 2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'EPAB, dans la salle de conférences sise au siège de ladite structure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

14.1. a- Des pièces administratives

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h à partir de l'ouverture des plis ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration.

14.1. b- De l'offre technique

La rubrique « *organisation, méthodologie et planning* » non conforme au Cahier de Clauses Techniques Particulières ;

Non-conformité aux spécifications techniques majeures contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières ;

Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 15 000 000 (Quinze millions) de Francs CFA ;

Le non-respect d'au moins 75% des critères essentiels.

14.1. c- De la proposition financière

Absence d'un prix unitaire quantifié ou Offre incomplète ;

Absence d'un sous détail des prix ;

Capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000(Dix millions) de Francs CFA, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par un organisme agréé par le MINFI.

14.2-Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur les rubriques suivantes :

Présentation générale de l'offre ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Matériel de chantier à mobiliser ;

Méthodologie d'exécution ;

Références de l'entreprise;

Attestation et rapport de visite de site ;

Planning et délai d'exécution ;

CCAP et CCTP paraphés et signés à la dernière page avec la mention lu et approuvé.

3	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>Après ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'EPAB, les plis déclarés recevable sont confiés à une sous-commission d'analyse pour l'évaluation.</p> <p>a. Critères éliminatoires</p> <p>Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conforme pour l'essentiel aux conditions fixées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.</p> <p><i>Il s'agit notamment :</i></p> <p>14.1. a- Des pièces administratives</p> <p>Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h à partir de l'ouverture des plis ; Pièce falsifiée ou fausse déclaration.</p> <p>14.1. b- De l'offre technique</p> <p>La rubrique « <i>organisation, méthodologie et planning</i> » non conforme au Cahier de Clauses Techniques Particulières ; Non-conformité aux spécifications techniques majeures contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières ; Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 15 000 000 (Quinze millions) de Francs CFA ; Le non-respect d'au moins 75% des critères essentiels.</p> <p>14.1. c- De la proposition financière</p> <p>Absence d'un prix unitaire quantifié ou Offre incomplète ; Absence d'un sous détail des prix ; Capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000(Dix millions) de Francs CFA, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par un organisme agréé par le MINFI.</p> <p>NB : le non-respect d'au moins Dix-sept (17) critères de qualification sur vingt-deux (22) entraine l'élimination de l'Offre.</p> <p>a. Critères essentiels</p> <p>Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats se feront selon le système binaire (Oui/Non) sur les rubriques suivantes :</p> <p><u>Présentation générale de l'offre</u> ; 02 critères <u>Attestation et rapport de visite de site</u> ; 02 critères <u>Personnel d'encadrement de l'entreprise</u> ; 06 critères <u>Matériel de chantier à mobiliser</u> ; 05 critères <u>Références de l'entreprise</u> ; 02 critères <u>Méthodologie d'exécution</u> ; 01 critère <u>Planning et délai d'exécution</u> ; 02 critères <u>Preuve d'acceptation des conditions du marché</u> ; 02 critères</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

BINGUELA le 9 Octobre 2023

Le L'ADMINISTRATEUR P.o LE CHEF DE DEPARTEMENT ADMINSTRATIF ET FINANCIER

TCHEYANOU CHARLIE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !